

nous en étions dans les négociations et ce qu'il nous reste à accomplir. Nous nous rendons tous compte que les quelques prochains mois seront critiques. Nous partageons l'inquiétude exprimée par le Directeur général du GATT dans sa synthèse de la réunion. Certains progrès ont été réalisés, et certains groupes travaillent à partir de textes assez avancés. Cependant, pour bon nombre de questions, les négociateurs se heurtent aux mêmes différences fondamentales avec lesquelles ils sont aux prises pratiquement depuis le début du Round. Il ne reste que quatre mois, et il faut consentir des efforts soutenus et résolus afin d'arriver à un compromis et à un accord général si nous voulons atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés à Punta del Este.

Permettez-moi de souligner certaines questions qui, d'un point de vue canadien, posent problème.

Pour commencer, même la question traditionnelle des négociations tarifaires n'avance pas comme elle le devrait à cause de deux facteurs de base : la faiblesse de bons nombres d'offres tarifaires et le fait que certains pays ont étendu aux pêches et aux produits forestiers l'exclusion qui frappe l'agriculture. En outre, le commerce de ces produits axés sur les ressources naturelles concernent notre groupe de très près et pourtant, les négociations n'ont pas vraiment été entamées.

C'est pourquoi nous saluons la décision du Comité des négociations commerciales de réunir les groupes chargés d'étudier divers éléments de l'accès aux marchés et espérons que cela donnera lieu à une intensification des négociations.

L'une des questions principales, qui intéresse tout particulièrement notre groupe, concerne le commerce des textiles et des vêtements. Il y a encore d'importantes différences d'opinion sur la modalité à suivre pour ramener ce commerce dans le cadre des règles du GATT. Peut-être que la façon de progresser, étant donné l'état actuel des choses, est de reprendre les discussions sur les éléments fondamentaux régissant la période de transition, éléments tels que les mécanismes de sauvegarde, la couverture, la croissance et la flexibilité.

Le succès du Round dépend notamment d'une réforme fondamentale de l'agriculture, et pourtant de profondes différences subsistent, particulièrement en ce qui a trait à l'interdiction d'avoir recours aux subventions à l'exportation. Le Canada a quelques objections relatives à des éléments du document que le président du groupe des négociations sur l'agriculture vient de présenter. Nous avons soulevé ces objections à Genève, mais nous nous en tenons cependant à l'engagement que nous avons pris à Houston et sommes heureux que le CNC ait décidé d'accepter ce document dans le but